
[Imprimer](#)

Jusqu'à 40% de construction en bois et matériaux biosourcés en 2025 en Île-de-France

Image

Porté par l'interprofession FIBois Île-de-France, le 5 novembre, 27 acteurs de l'aménagement et de la construction se sont engagés dans un [Pacte Bois Bio-sourcés](#) à construire, à l'horizon de 2025, 10% à 40% de leur production immobilière en bois ou en matériaux bio-sourcés. Alors que dans les pays nordiques la construction bois et matériaux bio-sourcés est de 30%, elle ne représente en France que 4% du stock.

Les objectifs sont de dynamiser la filière du bois français, de baisser les coûts de construction, de favoriser l'innovation et l'investissement en Île-de-France. La région Île-de-France a décidé de lancer en 2021 un AMI pour la construction d'une usine de fabrication d'éléments en bois de construction.

FIBois Île-de-France accompagnera les signataires dans leurs démarches et mettra à leur disposition des services, outils et formations adaptées.

Tout un eco système se met en place à côté des signataires du Pacte :Institutions publiques, BET, architectes, charpentiers, producteur de bois français, organismes de la filière bois,D'autre part, les signataires se sont engagés à collaborer entre eux pour atteindre les objectifs.

Liste des signataires :

- Les aménageurs : SGP, EPF IF, EPAMarne, EPA Paris Saclay, EPA Sénart, GPA, EPA ORSA, P&M Aménagement, SEMAPA
- Les promoteurs : Woodeum, REI, Aventim, Continental Foncier, Kaneah, Icade, Bouygues Immobilier, Linkcity, Maignan, Redman, CDU Foncier
- Les bailleurs sociaux : CDC Habitat Grand Paris Habitat, Eloge Siemp, RIVP, Groupe 3F, Paris Habitat
- La collectivités : Région IDF

[Previous](#) [Next](#)